

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
PAR PROCEDURES SIMPLIFIEES
N°36/2019**

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres par procédures simplifiées pour l'acquisition de fournitures de bureaux réparties comme suit:

- Lot n° 1** : Fournitures de bureau
- Lot n° 2** : Fournitures d'écriture
- Lot n° 3** : Accessoires de bureau et reliure
- Lot n° 4** : Papiers et ses dérivés
- Lot n° 5** : Agendas et registres
- Lot n° 6** : Fournitures de matériels de bureaux
- Lot n° 7** : Cartouches d'encre pour photocopieurs Sharp
- Lot n° 8** : Cartouches d'encre pour photocopieurs Ricoh
- Lot n° 9** : Cartouches d'encre pour photocopieurs Minolta
- Lot n° 10** : Cartouches d'encre pour photocopieurs Toshiba
- Lot n° 11** : Cartouches d'encre pour fax

Les fournisseurs intéressés, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif de 8h30 à 14h30 au service d'Achats, Hôtel de Ville la Kasbah, après paiement d'un montant de 50 dinars.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres par procédures simplifiées n°36/2019 pour l'acquisition de fournitures de bureau lot n°...», contiendra outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 4 du CCAP, le cahier des clauses administratives particulières signé ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 14 du CCAP valables **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 4 du CCAP que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 4 du CCAP.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 6 septembre 2019 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 6 septembre 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.